

ECHO DES FONTAINES

Janvier 2016 - Journal de liaison de l'association Concise, 'notre village'
<http://concise.free.fr> - email: concise@free.fr - 04 50 71 67 00



Bonne

Les membres du CA de l'association "Concise Notre Village" vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année!



Année

Ils vous rappellent les dates à réserver pour ce début d'année...

AGENDA

Samedi 23 janvier, fête traditionnelle du village de Concise, avec la fête de Saint Sébastien, patron du village. A **10 h**, messe célébrée dans la chapelle de la place de la Fontaine, suivie d'une rencontre festive sur la place, **vers 11 h**, avec dégustation de beignets de pommes de terre traditionnels et de la galette des rois, autour du verre de l'amitié. Tous les "canfisons" (anciens et nouveaux) sont les bienvenus!

Samedi 6 février, goûter des Aînés de Concise à la maison de retraite « les Balcons du Lac ». Merci aux responsables de la maison de retraite qui nous ouvrent leurs portes! Renseignements et inscriptions (pour les plus de 70 ans) auprès de Louis Baud (06 01 79 59 65) ou au siège de l'association (04 50 71 67 00) avant le 22 janvier.

Vendredi 26 Février, à 20h, **Assemblée Générale** de l'association à la chapelle de Concise, place de la Fontaine. Assemblée ouverte à tous, mais seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent voter (ouverture des portes dès 19h30).

Samedi 19 mars (horaire à déterminer) : **Soirée poésies** à la chapelle de Concise avec le "Printemps des Poètes", organisé par le CLAS et l'association.

Dimanche 12 juin : Fête de Concise sur la Place de la Fontaine.
Pour sa vingtième année, l'association modifie sa formule et vous propose un après-midi récréatif le **dimanche!** (programme en cours de préparation)

Vie de l'association "Concise notre Village"

Créée en 1996, notre association fêtera cette année ses 20 ans d'existence!

Vingt ans de rencontres, de recherches, de réflexion, d'animations diverses, sans jamais perdre de vue l'objectif premier de "préserver et promouvoir la qualité de vie dans le quartier et de regrouper les personnes intéressées par l'objet de l'association".

Forte de 156 membres, notre association a accueilli au cours de l'année un membre d'honneur éminent en la personne de M. Charles BONNET, archéologue suisse renommé, fervent défenseur de la peinture murale de la chapelle de Concise.

Plusieurs membres de l'association se sont fortement investis cette année encore pour défendre et améliorer le quotidien des habitants de Concise. Ils ont participé à des rencontres avec les responsables de la ville (circulation), surveillé les permis déposés à la mairie (urbanisme), reçu des personnes de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de Lyon, monté des dossiers...

Urbanisme : Les grands changements prévus dans le quartier!

Bon nombre de canfisons étaient des habitués des courses à "Intermarché"... cette grande surface proche et facilement accessible pour les personnes âgées! Tout le monde sait malheureusement maintenant qu'il va falloir prendre de nouvelles habitudes car le démantèlement est prévu pour cette année!

Cette disparition d'un lieu de vie utile pour le quartier de Concise va de pair avec l'inquiétude grandissante des riverains sur le devenir de la zone ainsi libérée.

Un permis de construire a été délivré le 2 novembre. Après une étude attentive et par un courrier adressé à M. le Maire de Thonon, nous avons tenu à émettre certaines remarques au sujet de ce projet.

Nous constatons en effet que, même s'il est conforme au PLU (Plan Local d'Urbanisme), la densification fait peur avec ses 312 futurs logements!

L'ensemble sera séparé en trois secteurs. La sortie du premier se fera sur le chemin des Plantées (112 logements - hauteur 12 m - R+2+attique, à savoir un étage supplémentaire de dimension légèrement inférieure). Les sorties des deux autres secteurs se feront sur l'avenue d'Evian (secteur 2 : 122 logements - hauteur 15m - R+3+attique. Secteur 3 : partie sociale de l'opération : 78 logements - hauteur 18 m - R+4+attique). Un espace collectif est prévu dans un bâtiment de ce secteur.

Sur un espace limité, sans espace vert public ni espace de jeux, il y aura beaucoup de familles avec enfants. Qu'en sera-t-il de leur cadre de vie et de leur prise en charge (terrain de jeu, crèche, école publique...)?

Le stationnement nous laisse également craindre de futures difficultés dans le quartier, d'autant plus qu'il est prévu peu de places en extérieur et apparemment pas de places visiteurs. Un chemin piétons-cyclistes sera réalisé en bordure de propriété. Il sera probablement très utilisé!

Nous espérons que notre courrier ne restera pas sans effet, et que certaines améliorations pourront être réalisées afin que cet ensemble soit plus proche des textes du SCoT qui précisent que les constructions doivent offrir aux habitants "un cadre de vie et un environnement de qualité".

Nous savons que d'autres projets sont en cours d'étude sur Concise, espérons que le périmètre de protection établi autour de la chapelle réduise la frénésie de construction!

La circulation à Concise.

Sur le plan de la circulation et de la sécurité à Concise, l'association ne se substitue pas aux services de la ville mais fait remonter les préoccupations des riverains pour trouver la solution la mieux adaptée aux problèmes du centre du quartier.

Suite aux réunions publiques proposées par la mairie et en l'absence de décision pour notre quartier, un débat public a été organisé en janvier 2015. Il a été suivi de plusieurs réunions et d'une rencontre (en juin) de quelques délégués de l'association avec MM. Coone (maire-adjoint, chargé de la voirie), et Van der Biest (responsable de la voirie).

Conformément aux souhaits émis par les riverains qui se sont exprimés, nous avons souligné que Concise doit rester une voie de quartier et non une voie de grand passage, et que le plan de circulation ne doit pas compliquer la vie des habitants du quartier, mais plutôt décourager les conducteurs extérieurs qui empruntent nos rues au détriment de voies, souvent plus adaptées à la vitesse. Nous avons axé notre réflexion sur les 4 points cruciaux dans le village, à savoir la **circulation**, la **vitesse**, la **sécurité** (piétons, personnes handicapées et cyclistes) et le **stationnement**.

Au cours d'un échange constructif, MM. Coone et Van der Biest ont reconnu que Concise est le seul quartier de Thonon qui n'a pas encore été aménagé et nous ont apporté des précisions techniques. Les remarques faites au cours du débat de janvier 2015 ont bien été prises en compte et la rencontre a été suivie rapidement de la création d'une zone 30 au centre du village. Il a été convenu qu'un nouveau projet serait étudié. Une future rencontre était envisagée en octobre, elle est prévue fin janvier.

La chapelle de Concise au rang des monuments historiques de Thonon!

Cette décision est l'heureux aboutissement de démarches entreprises depuis plus de 30 ans à la suite de la découverte des peintures murales, et dont l'initiateur était M. Henri BAUD, ancien Sous-préfet de THONON et Président de l'Académie Chablaisienne.

Ce dossier n'avait pas été oublié par les habitants de Concise, et les responsables de notre association qui se sont succédé ont continué leur action pour que la chapelle puisse bénéficier d'une protection, compte tenu de la qualité de l'édifice et particulièrement de ses peintures murales. C'est ainsi que, suite à une visite de la DRAC en avril 2015, nous avons été amenés à transmettre un dossier sur la réfection de la chapelle (réalisée en

1976), dossier très argumenté grâce aux documents mis à notre disposition par M. Ticon, actuel Président de l'Académie Chablaisienne. L'ensemble des efforts a permis d'aboutir à la fin espérée depuis longtemps.

Ainsi, par arrêté du 22 octobre 2015, "considérant que la chapelle de Concise à Thonon-les-Bains se démarque par son contenu peint qui en fait un élément important du patrimoine chablaisien, et afin d'en régulariser la protection au titre des monuments historiques" le Préfet de la région Rhône-Alpes a accepté l'inscription de la chapelle de Concise au titre des monuments historiques.

Trois panneaux sur la découverte et la réfection de la peinture murale ont été réalisés par la commission patrimoine pour les Journées du Patrimoine. Ils seront visibles lors des diverses manifestations.

Vie du quartier

Chœur de Femmes de Concise

Le Chœur de Femmes de l'association répète chaque mardi à 20h à la chapelle de Concise, sous la direction de Caroline Jacquet.

Après une première partie de l'année consacrée au thème des berceuses, deux concerts ont été proposés avec le Chœur d'Armoy-le Lyaud, l'un à Armoy, l'autre à la maison de retraite "les Balcons du Lac". La seconde partie mettra la nature à l'honneur. (Pour les retardataires, il est encore possible de nous rejoindre sur place le mardi - renseignements au 04 50 71 67 00.)

En finir une fois pour toutes avec les déjections canines dans nos rues !

Vous étiez quelques-uns à avoir réagi à la lecture de l'article annonçant un futur fichier central répertoriant les ADN des chiens du quartier! C'était, vous l'avez compris, un canular de 1er avril! Nous savons que, fort heureusement, la plupart des propriétaires de chiens promènent Toutou avec un petit sac à portée de main!

Vous avez néanmoins joué le jeu et partagé le verre de l'amitié sur la place de Concise!

Demande d'adhésion / Renouvellement pour l'année 2016

Nom

Adresse

Téléphone.....

E-mail.....

J'adhère à l'association pour l'année 2016

Adulte seul (15 €) - Famille (23 €)

Je désire participer aux réunions de travail des commissions

Animation - Patrimoine – Urbanisme



Concise, "notre Village"

5, rue du Comte Vert

74200 THONON

Tél 04.50.71.67.00

<http://concise.free.fr>

email: concise@free.fr